

La Lettre de la CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Bulletin mensuel d'information sur les activités de la CADE - octobre 2006 - n°93



Débat du mois :

« L'entreprise en Afrique : quel bilan » ?



enda europe

Editorial

Pour un retour au présent

Avouons-le, les commémorations qui étaient au rendez-vous de cette rentrée parisienne et africaine, nous ont fait vivre des moments intenses. Le cinquantenaire à l'Unesco, du premier Congrès des artistes et écrivains noirs de 1956 et le centième anniversaire de la naissance du président Senghor à la BnF ont été l'occasion de rencontres et de débats passionnants qui nous ont replongés dans le souvenir de ces années où les Africains parlaient et faisaient parler d'eux, non plus sujets ni épigones de la Métropole, mais acteurs de leur propre destin. Les chantres de la négritude précédaient les héros des indépendances et les acteurs du développement que nous voulions être découvrions avec passion le réveil du continent.

« À l'épopée des aînés, ont succédé les tragédies d'aujourd'hui » a pu dire Daniel Maximin au Colloque Senghor de la BnF. Car pendant que les officiels filaient la métaphore de Senghor « le passeur », en inaugurant la passerelle sur la Seine qui porte son nom, et que sur les bords du quai de Tolbiac, dans la douceur d'un beau jour d'automne, nous dissertions sur l'héritage philosophique et littéraire de l'homme de l'écriture, le bras de fer se poursuivait en Côte d'Ivoire, l'horreur était toujours le quotidien au Darfour, et la RD Congo était engagée dans la plus grande bataille politique de sa courte histoire. Pour ne pas parler de ce qui se passe au Moyen-Orient.

Retenons donc de ces commémorations et célébrations que ce n'est pas la nostalgie des espérances déçues qu'il nous faut cultiver, mais qu'il nous faut poursuivre le combat - certains préfèrent dire le chantier - commencé depuis l'abbé Grégoire pour que les Africains, les Noirs d'Afrique, et d'ailleurs, tiennent leur place dans le monde que nous

construisons ensemble. De ce combat-chantier d'aujourd'hui, citons quelques aspects : ici, en France, la place de ses enfants d'outre-mer dans la République, en Afrique, l'organisation de la chose publique, pour éviter de parler de gouvernance, en Europe et au niveau international, la mise en pratique d'un code de bonne conduite commercial qui n'écrase pas les plus faibles au nom de la lutte contre la pauvreté. Aminata Traoré l'a dit quelque part : « La mondialisation c'est l'ouverture du monde aux Blancs mais sa fermeture aux Noirs ». Il est temps de réagir et de réclamer de nos responsables qu'ils nous proposent autre chose que des politiques qui montent des murs de barbelé, de ciment et de papier pour se protéger contre la misère du Sud. Nous conduiraient-ils dans le mur ? Auraient-ils oublié que c'est au Sud, en particulier en Afrique, que se trouve la réserve de jeunesse dont auront besoin nos économies et nos sociétés vieillissantes du Nord dans les trente prochaines années ?

C'est ce dont nous comptons bien parler le 9 novembre prochain lors du colloque de la CADE sur l'avenir des relations Europe-Afriques.

Michel Levallois

PS/ Je venais de signer ces lignes, lorsque j'ai pris connaissance de l'appel de Claude Ribbe aux parlementaires pour que, dans la foulée de la loi sur le génocide arménien, ils déposent une « proposition de loi visant à punir la négation du caractère criminel de la traite transatlantique et de l'esclavage aux Amériques et l'offense à la mémoire ou à l'honneur de leurs descendants ». Je suis intimement convaincu que les descendants d'esclaves, j'en suis un, ont infiniment mieux à faire que d'élever « un mur judiciaire et pénitentiaire » afin d'encadrer le travail des historiens de la traite et de l'esclavage.

« L'entreprise en Afrique : quel bilan ? »

La Cade présente le premier volet d'une série de deux rencontres débats sur l'entreprise en Afrique. Ce premier volet présente un état des lieux et évoque les obstacles de tous ordres au développement des entreprises. Le second volet sera présenté le 15 novembre. Il sera consacré au thème

« Entreprendre en Afrique : mission impossible ? ». Il abordera de façon plus concrète les spécificités du management en Afrique. Ces rencontres débats ont été conçues et préparées par Pierre Croze, Professeur émérite de l'Ecole Supérieure de Commerce de Rouen et membre du bureau de la Cade.

Introduction

En introduction Pierre Croze note que le ton de l'invitation était volontairement un peu provocateur : depuis des années il ne se passerait rien et entreprendre en Afrique serait mission impossible. Les choses ne sont heureusement pas aussi tranchées mais un développement économique ne peut intervenir que s'il se produit une croissance dans laquelle œuvreront des entreprises privées qui fonctionneront dans une économie de marché. Il faut être conscient que parler d'économie de marché ne signifie pas adopter les schémas des pays industrialisés, ni s'en remettre à l'idéologie néo-libérale. C'est parler d'une économie dans laquelle il y aurait une concurrence régulée, donc dans laquelle le politique jouerait un rôle fondamental d'orientation et de régulation. C'est évidemment quelque-chose qu'on est loin de connaître aujourd'hui en Afrique.

Cette approche par le rôle du politique s'intègre dans les réflexions de la CADE et s'inscrit dans la continuité des rencontres-débat sur les sociétés, la démocratie et l'Etat.

On peut essayer de préciser les choses en se référant à une étude réalisée par le Centre de Développement de l'O.C.D.E. en 2003 et portant sur les obstacles au développement du secteur privé en Afrique. Sans revenir sur

les analyses de ces obstacles - les intervenants en auront largement l'occasion - on peut mentionner trois approches proposées dans la fin du document.

Trois approches

Pour une **première approche**, il faut créer des **institutions** qui mettront en place les structures juridiques, économiques, financières, nécessaires à l'exercice d'une concurrence économique normale. C'est la vue des organisations internationales, de la Banque mondiale, des donneurs bilatéraux. C'est en quelque sorte la vue néo-libérale qui a inspiré les réformes macro-économiques et les programmes d'ajustements structurels. On sait que ceci ne fonctionne pas et la Banque mondiale elle-même a commencé à revenir vers une meilleure prise en compte des facteurs sociologiques et culturels.

Dans une **seconde approche** qui paraît extrêmement intéressante, on considère impossible de recourir au schéma précédent parce que **l'Afrique présente des spécificités socio-culturelles** qui rendent impossible le développement d'un secteur privé dans des conditions inspirées d'analyses occidentales. On connaît bien ces spécificités socio-culturelles : la solidarité, la famille élargie, le besoin de prestige, la vision à court terme, etc... L'Afrique ne pourrait entreprendre un déve-

loppement qu'en résolvant son problème par elle-même, en « instrumentalisant un désordre politique » et sans nécessairement passer par une voie occidentale. L'Afrique aurait à trouver elle-même son propre schéma. C'est peut-être utopique cela donne matière à réflexion sur des problèmes particulièrement importants.

La **troisième approche** s'inspire de la précédente en reconnaissant la prégnance des facteurs socio-culturels mais en considérant que le facteur qui permettrait de développer un secteur privé et de démarrer une véritable croissance économique serait la capacité de l'Etat à le faire. Comment faire en sorte que les Etats africains, dont nous connaissons les caractéristiques à travers les réunions que nous avons tenues, se dotent d'une capacité d'action économique qui permettrait effectivement le développement d'un secteur privé ?

Toutes ces questions sont évidemment adressées aux intervenants mais il demeure que nous rejoignons le problème politique et qu'il serait tout à fait intéressant d'intégrer les questions à l'ordre du jour de la présente rencontre débat dans les réflexions ultérieures de la CADE.

Aujourd'hui, nous sommes plus orientés vers le bilan et la rencontre débat du 15 novembre sera plus orientée vers les perspectives.

Les obstacles au développement du secteur privé en Afrique

Le premier intervenant, **Henri-Bernard Solignac-Lecomte**, économiste au Centre de Développement de l'O.C.D.E. où il est chargé du dialogue sur les politiques, a pu constater depuis pas mal de temps déjà à quel point c'est mission impossible de devenir entrepreneur en Afrique, du moins dans un certain nombre de secteurs. Il se propose de balayer de manière plus macro-économique et à partir des travaux du Centre de Développement les obstacles au développement du secteur privé africain. Pour rester dans un style un peu provocateur, il intitule sa présentation : comment ne pas développer le secteur privé en Afrique.

Il propose cinq points en se basant sur le rapport annuel établi conjointement avec la Banque Africaine de Développement et intitulé « Perspectives économiques en Afrique ». Chaque année ce rapport traite un sujet particulier et qui se rattache plus ou moins au développement du secteur privé comme par exemple l'offre d'énergie, le financement des P.M.E. ou, cette année, les infrastructures de transport. Il se propose de tirer des observations de ces thèmes successifs pour essayer d'éclairer le parcours du combattant de l'entrepreneur en Afrique.

Dans la plupart des pays, le secteur privé est prêt à jouer un rôle mais il est soumis à des contraintes énormes. Hors du secteur informel, très dominant, et des activités extractives contrôlées largement par des firmes multinationales, le secteur privé est très peu développé sauf dans les pays d'Afrique du Nord et en Afrique du Sud. Les P.M.E. sont les plus touchées par les contraintes économiques et par un environnement des affaires globalement défavorable.

Avant de détailler les cinq points annoncés, il revient sur les privatisations dont un des objectifs a été, dans les années 80 et au début des années 90, de favoriser l'appropriation du capital et des affaires par les entrepreneurs locaux. Les espoirs ont été déçus. Le processus a été largement extraverti dans la mesure où il a bénéficié surtout à des acteurs hors d'Afrique, notamment dans les services collectifs. Le contexte financier de ces opérations a été plutôt favorable aux investisseurs étrangers du fait des taux d'intérêt élevés et de la taille des projets qui mettaient les investissements souvent très lourds hors de portée des entrepreneurs nationaux. Enfin, le sous-développement des marchés financiers sur le

continent a été un obstacle au développement d'un actionariat. Les économistes ont constaté dans leurs calculs que depuis 1990, moins de 4% du montant total des privatisations avaient fait appel à l'épargne publique. Les marchés des capitaux servent beaucoup plus aux Etats à s'endetter sur les marchés internationaux qu'à mobiliser du capital pour le développement de l'industrie. On a néanmoins enregistré quelques innovations et développements encourageants : dans certains pays des réformes ont favorisé davantage l'implication des nationaux (multiplication par 20 du nombre des investisseurs en bourse en Zambie, réservation partielle pour des nationaux des titres émis lors des privatisations en Ouganda et au Cap-Vert, réservation pendant trois mois des titres Telcom aux salariés à bas revenus en Afrique du Sud - 127 000 personnes ont investi). Il faut aussi signaler la hausse des investissements directs étrangers intra-africains et l'émergence de multinationales d'Afrique du Nord et d'Afrique du Sud, second investisseur sur le continent après la Chine.

Henri-Bernard Solignac-Lecomte revient sur les cinq obstacles annoncés

Le premier est celui des **coûts des opérations**. Pour prendre le secteur de l'habillement, le coût du travail en Afrique est inférieur à ce qu'il est en Chine. Par contre les coûts indirects (20 à 30% des coûts totaux) sont beaucoup plus élevés (énergie, services et infrastructures dans le cadre des transports, dans une moindre mesure télécommunications, sécurité et bien sûr problèmes de réglementation et de bureaucratie).

La part des coûts indirects est beaucoup plus importante en Afrique qu'en Asie. En détaillant davantage, on constate que ce sont les coûts énergétiques qui sont les plus lourds avec les loyers et dans certains pays les coûts de sécurité.

Le second obstacle est constitué par les **infrastructures** : offre d'énergie insuffisante et irrégulière, coût élevé des transports, mais amélioration dans les télécommunications. Les ruraux sont largement exclus de l'accès à ces infrastructures. Le taux d'accès à l'électricité est de 14% pour la population totale, de 64% pour l'eau, de 36% pour l'assainissement. Au niveau des transports, 19% des routes sont bitumées contre 27% en Amérique latine et 43% en Asie du Sud. L'Afrique compte 4% des véhicules immatriculés dans le monde mais 10% des décès sur les routes. Le coût des accidents est estimé en Egypte à 3% du P.I.B. par an. Pour le rail,

l'Afrique représente 3,5% des flux de passagers des pays en développement alors qu'elle contribue en gros à 20% de la population et la richesse de ces pays. Pour les transports aériens, l'Afrique représente moins de 2% des flux de passagers et de fret des pays en développement mais 25% des accidents. En ce qui concerne les ports, la plupart sont sous-équipés et saturés. Pour l'électrification, les chiffres sont beaucoup plus faibles que partout ailleurs et les pertes en réseau approchent 40% au Nigéria et s'élèvent entre 10 et 30% dans de nombreux pays. Au Nigéria, 100% des grandes entreprises, 95% des P.M.E. et plus de 80% des micro-entreprises sont équipées de leur propre générateur. La proportion tombe à 20% des entreprises au Sénégal. En ce qui concerne les télécommunications, la très forte progression des abonnements au téléphone mobile a considérablement accru les communications entre les populations isolées et les populations urbaines et entre elles.

Le troisième obstacle relève de l'**accès limité au financement**. La part du crédit en pourcentage du P.I.B. atteint 50% dans certains pays d'Afrique du Nord, à Maurice ou en Afrique du Sud. Elle est inférieure à 20% ailleurs. L'environnement des affaires est caractérisé par un risque élevé, une mauvaise application des règlements et un manque d'information. Le système financier est sous-développé et, entre les deux, la P.M.E. cherche à se financer, sans pouvoir accéder au réseau des banques commerciales pour lesquelles elle représente des coûts de transaction et des risques perçus élevés. D'un autre côté, la P.M.E. est trop grande pour les institutions de micro-finance.

Le quatrième obstacle relève de l'**accès aux marchés**. Le commerce interrégional reste limité. Les marchés domestiques sont au départ étroits. Il y a des blocages du type protection commerciale du fait non tellement des tarifs officiels mais surtout des tarifs effectivement appliqués. On observe dans le formel et dans l'informel une taxation de fait qui ne respecte pas toujours la loi. Il y a aussi évidemment les conflits récurrents qui sont un obstacle aux échanges.

Un autre problème est celui de l'insertion limitée dans les échanges internationaux. Même si les pays de l'O.C.D.E. baissent leurs barrières tarifaires dans le cadre de l'O.M.C. et d'accords préférentiels, il reste le problème, notamment pour les produits agricoles, des barrières non tarifaires (type barrières phytosanitaires). Même si les tarifs sont bas, les produits ont encore du mal à accéder aux

marchés des pays industrialisés. Il y a aussi l'impact contrasté des marchés émergents que sont la Chine et l'Inde. Une étude montre des perspectives pour un certain nombre de secteurs exportateurs de pays africains (pétrole, métaux) mais le risque, qui commence à se concrétiser, est que cela soit une incitation à ne pas se diversifier et accentuer les spécialisations dans des secteurs d'extraction à faible valeur ajoutée sans retombées intéressantes en termes d'emploi ou de transferts de technologie. L'émergence de la Chine et dans une moindre mesure de l'Inde entraîne une concurrence bien plus rude sur les marchés locaux et pas seulement sur le formel : on voit dans l'informel des commerçants chinois qui concurrencent les locaux dans des endroits où on ne les attendait pas (par exemple vente de tomates à Yaoundé).

La sur-spécialisation des économies africaines sur les activités de rente est un grand obstacle à la diversification dans des secteurs où pourraient opérer des P.M.E. L'indice de diversification des exportations progresse au Maroc, en Tunisie ou même en Tanzanie alors qu'il recule pour l'ensemble de l'Afrique, notamment depuis 2003 du fait de la hausse des prix des matières premières. Ceci se manifeste même dans les pays à exportations plus diversifiées d'Afrique australe.

Le secteur public prédateur représente le **cinquième obstacle**. Henri-Bernard Solignac-Lecomte et ses collègues visitent chaque année des entrepreneurs privés dans une trentaine de pays et partout la majorité d'entre eux trouve que le secteur public a une attitude prédatrice. Le problème de la corruption est celui d'une régulation inefficace. Un récent rapport mentionne cependant qu'en matière de taxation un certain nombre de pays ont connu au cours de la dernière année une progression importante des réformes destinées à simplifier la vie des entreprises.

Henri-Bernard Solignac-Lecomte termine son exposé par la présentation d'un indicateur politique prenant en compte les troubles sociaux d'une part et le durcissement ou l'assouplissement des régimes d'autre part. Il ressort sur les dix dernières années une corrélation très nette entre l'absence de durcissement du régime politique et la croissance et l'investissement privé. En grossissant le trait, les affaires s'accommodent mieux de l'anarchie que du fascisme.

Pour conclure Henri-Bernard Solignac-Lecomte propose une piste pour améliorer les choses : repenser le rôle de l'Etat. Le secteur privé a besoin d'un dialogue beaucoup plus

serein sur les questions d'intérêt commun. On en a vu les effets dans certaines négociations internationales préparées en commun par l'Etat et le secteur privé. Il y a la question du renforcement des capacités institutionnelles afin que les cadres de régulation et que la gestion du secteur public soient au niveau dont a besoin le secteur privé pour se développer. On peut aussi conseiller aux bailleurs de fonds de ne pas ajouter à la volatilité de l'environnement des affaires en essayant de faire de l'aide un catalyseur qui permette de mobiliser les fonds privés et de soutenir les gouvernements, notamment en se portant investisseurs dans des secteurs trop lourds pour les privés comme les infrastructures.

Le second intervenant, **Patrick Sevaistre**, vient de l'entreprise. Il a été directeur pour l'Afrique francophone du groupe Tetra Pak avec la mission de développer les grands comptes et d'établir des relations avec des P.M.E. susceptibles de devenir de futurs clients. Puis il est allé à l'O.C.D.E. où il a participé au programme des réseaux de l'entreprise dont le but était de rassembler au plan national puis au plan international la nouvelle génération des entrepreneurs africains francophones et anglophones avec l'idée de mettre sur pied une force pour faire évoluer l'environnement des affaires et agir sur les politiques. Actuellement, il s'occupe à Bruxelles d'un programme de développement des investissements du secteur privé dédié à l'Afrique australe. Il s'occupe aussi à titre bénévole d'Afrique Initiatives, société de capital risque créée à l'initiative de Michel Rocard.

« Privatiser le secteur privé »

Son constat sur la situation du secteur privé en Afrique est que depuis dix ans les choses n'ont pas beaucoup évolué. Paradoxalement, le secteur privé est devenu à la mode au plan du discours. Tous les pays y compris le Zimbabwe disent soutenir le secteur privé. C'est une autre affaire de le traduire dans les faits. On ne voit pas d'Etats comme Maurice qui soient des moteurs. On voit même plutôt des Etats encadreurs : il s'est créé des ministères du secteur privé dans des pays inattendus comme le Ghana. Il n'y a nulle part de structure régionale sérieuse consacrée aux P.M.E. Par contre la présence de nombreuses structures d'encadrement conduit beaucoup d'entrepreneurs à réclamer ironiquement « la privatisation du secteur privé ».

De nombreux programmes sont supposés appuyer le développement du secteur privé mais dans la réalité ils ne s'adressent pas aux

P.M.E. Les bénéficiaires sont les organisations intermédiaires publiques ou privées.

Absence d'intégration régionale

Patrick Sevaistre voudrait insister sur deux points : le marché et le financement. Sur le premier point, il manque l'intégration régionale, ce qui était le grand objectif pour tous. En décembre dernier à Accra, dix ans après la mise en œuvre du programme, les participants à une réunion des réseaux étaient tous Ghanéens. Ce programme des réseaux, délicat à mettre en œuvre, financé par de nombreux pays, visait à consolider d'abord des réseaux nationaux puis à relier ceux-ci dans des réseaux régionaux. Aujourd'hui ceux-ci ont disparu. Autre question relative au marché : les négociations commerciales U.E. - grandes régions africaines représentent une menace sur l'entreprise car ce sera la fin des préférences réciproques mais aussi un problème fiscal. En effet, dans un pays comme le Bénin, où 40% des recettes fiscales proviennent de la fiscalité de port, qui paiera les impôts si les entreprises disparaissent ? Le secteur privé africain n'est pas conscient de cela car l'horizon de ces négociations est trop lointain pour des entreprises qui sont plus dans la survie que dans la prospective.

Le financement : un point clé

Le problème du financement (second point) reste le point clé. Bien que le secteur bancaire se soit sérieusement réformé, la petite entreprise, qui représente moins de trente personnes et cinq millions de francs CFA d'investissement, est isolée entre un empilement d'offres de micro-crédit à destination du secteur informel et une offre bancaire plus tournée vers les entreprises modernes publiques ou étrangères. L'informel prend des proportions inquiétantes : Kinshasa fonctionne à 90% en informel. On n'arrive pas à faire passer ce qu'on pourrait appeler l'informel supérieur dans le formel. On n'arrive pas non plus à faire coopérer les grandes entreprises et les petites. Des expériences dans ce sens se développent mais elles sont trop peu nombreuses.

C'est face à ces constats que Michel Rocard a créé vers la fin 2000 *Afrique Initiatives* avec un certain nombre de chefs d'entreprises et de personnalités. L'idée était de lutter contre la pauvreté en créant des activités marchandes lucratives. Il s'agissait d'appuyer la création de P.M.E. modernes du secteur formel tout en suscitant le passage de l'informel supérieur au formel et de l'accompagner à travers un partenariat financier (capital risque) et - le plus

important - managérial. Il manque d'entrepreneurs managers en Afrique. On reproche aux banques de ne pas faire leur travail mais il faut reconnaître que leur fort taux de rejet des dossiers est dû à l'inconsistance de nombre des projets qui leur sont présentés. Dans sa recherche d'accompagnement managérial, *Afrique Initiatives* s'est heurté à deux obstacles. Le premier est l'état embryonnaire des marchés financiers qui ne permet pas d'asseoir le développement des activités de capital

risque. Le second est la sous-estimation du travail de proximité, du suivi quotidien qui était nécessaire. On est dans la sociologie de l'entrepreneur africain où le temps passe par des accélérations et des décélérations importantes et des périodes où il ne se passe pas grand-chose. Ceci a conduit à la décision récente de se délocaliser dans les pays. Il s'est par exemple créé au Niger une petite entreprise d'investissement avec Areva, Véolia et des privés locaux. L'O.N.U.D.I. a apporté

son appui et la même chose est envisagée au Mali.

Pour conclure, Patrick Sevaistre estime qu'il faut appuyer des secteurs clés et c'est ce qu'on essaie d'obtenir de Bruxelles en tentant d'impliquer du côté du Nord des organisations professionnelles. Il faut savoir qu'à Bruxelles on ne peut agir que sur demande formelle des bénéficiaires, ce qui complique la démarche.

LE DEBAT

En ouverture du débat, Michel Levallois rappelle qu'il y a dix ans, on ne considérait, côté français, que les entreprises françaises en Afrique. Il y avait d'un autre côté l'émergence du secteur informel. Dans une étude de l'époque ciblée précisément sur la P.M.E., le constat avait été le chaînon manquant mais on avait négligé le problème alors qu'aujourd'hui on se rend compte de son importance. Michel Levallois rappelle aussi le rôle de Jacques Bugnicourt dans la création d'*Afrique Initiatives*. Jacques Bugnicourt a été à l'origine du terme d'économie populaire pour désigner le secteur informel, terme pour lequel Michel Rocard a obtenu la reconnaissance officielle du Parlement européen lorsqu'il en présidait la commission du développement. Michel Levallois rappelle enfin que pour créer *Afrique Initiatives* Michel Rocard s'est adressé à des patrons de grandes entreprises qui l'ont appuyé et financé. Ceci montre que ces grandes entreprises peuvent investir et qu'elles en ont besoin. On n'a plus affaire à des grands prédateurs mais à des gens qui s'intéressent à des capacités d'entreprises locales.

La première question est posée par un ancien secrétaire général de la francophonie : *parmi tous les facteurs négatifs qui freinent le développement des entreprises, quel poids donnez-vous à l'insuffisance de formation de personnel qualifié et est-ce là la raison du différentiel avec le développement des entreprises en Asie du sud-est ?* Henri-Bernard Solignac-Lecomte indique qu'il y a dans le secteur informel un potentiel que l'on ne sait pas utiliser. Les bailleurs ne savent pas travailler avec les entreprises du secteur informel. Cependant,

le différentiel avec l'Asie est plus dû à l'insuffisance d'accumulation du capital qu'au déficit de formation. Il y a en Afrique des gens qui entreprennent et prennent des risques mais il s'agit essentiellement d'activités de négoce. Si un processus d'accumulation du capital permettait d'augmenter la taille des entreprises et de les réunir dans un maillage, la demande de formation augmenterait. Pour Patrick Sevaistre, tout le dispositif de formation professionnelle est complètement sinistré et il ne voit pas comment développer un secteur privé moderne sans système de formation professionnelle.

Pour un second intervenant, le monde des entreprises a besoin de toutes les formations, générales et professionnelles, et il y a une dégradation dans tous les pays, au moins en Afrique de l'ouest. Sa question : *accordez-vous à la recherche une place comme activité permettant aux sociétés de s'interroger sur leur situation et sur leur devenir ? On se demande si les ministères de la recherche dont sont dotés tous les pays ne sont pas des parures. Enfin, sur l'aspect politique que vous soulignez, il me semble que c'est le préalable à tout. Vous avez parlé des organisations sous-régionales. Si on se reporte au modèle de la construction européenne, je pense que c'est ce modèle que la communauté internationale a voulu suggérer à l'Afrique. Or l'Europe s'est bâtie sur un certain nombre de principes. On ne peut pas mettre en place des structures à caractère économique lorsque les pays à regrouper ne partagent pas un minimum de valeurs.*

Henri-Bernard Solignac-Lecomte répond que l'Europe essaie effectivement de transférer son modèle. La Commission

européenne en tant que bailleur de fonds a un problème de positionnement par rapport à ses Etats membres tous eux-mêmes bailleurs de fonds bilatéraux. Elle joue le rôle de vingt-sixième bailleur mais pas celui d'un organisme de coordination. Son problème est de trouver des créneaux et elle a identifié celui de l'intégration régionale. Il existe des échanges et des migrations importants entre pays mais ils se passent d'un cadre formel. La volonté politique forte de réaliser une intégration régionale n'existe pas encore.

Michel Levallois remarque qu'il y a une vie régionale intense d'échanges même si les choses avancent très lentement au niveau de la régionalisation formelle.

Une intervenante faisant partie d'une O.N.G. spécialisée dans l'économie sociale familiale estime que la formation professionnelle est mauvaise en Afrique parce-qu'en France il y a toujours eu un mépris de l'enseignement technique. Lors de la création de l'Ecole normale supérieure d'enseignement technique, on a envoyé en France à Cachan dix-sept Sénégalais se former pour devenir professeurs. Deux seulement sont retournés au Sénégal et sont devenus chefs d'entreprise et non professeurs. Sur un autre point, l'intervenante rappelle que Michel Rocard avait souhaité que les entreprises de l'informel paient quelque-chose aux Etats pour redonner du pouvoir à ceux-ci. *Qu'en a-t-il été ?*

Michel Levallois et Patrick Sevaistre indiquent qu'il existe une imposition des entreprises informelles. Henri-Bernard

Solignac-Lecomte se réfère à des travaux de politologues qui se demandent si modernisation et développement ne seraient pas deux choses différentes. Les sociétés africaines ne sont pas attardées. Elles bougent et se transforment. Les références et les valeurs changent. L'urbanisation change les relations. Pour autant, si on considère depuis les indépendances tous les agrégats possibles peut-on parler de développement ? Peut-être observe-t-on une modernisation de ces sociétés sans la formalisation, sans le développement tel que nous l'entendons.

Anthony Bouthelier, Président délégué du C.I.A.N., demande si l'on fait la même analyse en Afrique francophone et en Afrique anglophone en ce qui concerne l'esprit entrepreneurial. Sur un autre plan, il craint que les discussions sur les entreprises formelles et informelles viennent de nos schémas. Il a été fait allusion à l'Asie du sud-est. On y a constaté une interaction entre la crédibilité de l'Etat et le passage au formel. *Pourquoi pousser des entreprises à passer de l'informel au formel puisque l'Etat ne leur apporte rien ?* Tant qu'on aura des Etats déstructurés ou prédateurs, il ne pourra y avoir de secteur formel en Afrique sauf les grandes entreprises étrangères.

Pour le président de l'association *Perspectives et Réalités migrantes*, il faut penser à la spécificité culturelle africaine. On ne peut pas faire le bonheur des gens à leur place. *Que proposez-vous ?* Pierre Croze répond que c'est effectivement aux Africains de prendre en charge leurs affaires. On peut penser au foisonnement d'initiatives de la société civile dans les domaines du politique et de tout ce qui concerne la vie des gens. Il y a aussi un foisonnement d'initiatives dans le domaine économique, formel ou pas. C'est peut-être un signe que les Africains prennent de plus en plus leurs affaires en main. On a bien vu qu'imposer des modèles extérieurs ne marchait pas et la Banque mondiale elle-même a fini par en convenir. C'est dans les initiatives qui se prennent sur place que les choses peuvent avancer et que les organisations de la société civile et les entrepreneurs peuvent agir sur les Etats pour les rendre crédibles.

Un autre intervenant évoque le cas des étudiants africains qui viennent en France. *Où vont-ils mettre en valeur ce qu'ils auront acquis dans les grandes écoles de commerce*

ou d'ingénieurs ? Comment pourront-ils s'y prendre pour lancer quelque-chose dans tel ou tel pays africain ? Où peuvent-ils trouver un appui concret et pratique ? Patrick Sevaistre indique qu'un forum annuel est organisé par la société Africa Search à destination des jeunes diplômés africains et des sociétés susceptibles de les employer. Par ailleurs un élément nouveau est le rôle de la diaspora. La diaspora africaine à Bruxelles est très active.

Un représentant de l'association *Espoir des Hommes* pose la question : *quand on parle de prédation, on voit d'un côté les multinationales occidentales et de l'autre des chefs d'Etat africains malhonnêtes. Sa question : que faire pour que cela cesse ?*

Un intervenant avocat dans un cabinet américain qui travaille dans l'énergie et les mines en Afrique de l'ouest note : tout le monde ici semble s'accorder sur le fait que les Etats ne seraient pas crédibles. *Pourquoi continuer à travailler avec de tels Etats ? Ne serait-il pas préférable d'accompagner des entrepreneurs privés qui font avancer les choses ? Sa seconde question concerne l'identification des compétences. La diaspora regorge de compétences. Ne pourrait-on pas identifier directement ces compétences sans passer par les Etats ?*

En réponse à ces deux intervenants, Henri-Bernard Solignac-Lecomte rappelle qu'on ne peut pas contourner le principe de souveraineté des Etats. On y songe mais ce sera long et coûteux. Sur la prédation, on a un problème de déficience des institutions étatiques. Chez nous, c'est un problème de contrôle démocratique. L'O.C.D.E. a un code de bonne conduite des multinationales mais face à la faiblesse des institutions politiques au niveau national, dans quelle mesure est-ce à nous de régler le problème ?

Un autre auditeur estime que pour que les pays africains soient crédibles il faudrait qu'ils aient le choix de leurs dirigeants au lieu que celui-ci relève des pays occidentaux. Michel Levallois répond que cela est de moins en moins vrai et que c'est aux Africains de faire en sorte que l'évolution continue.

Roland Portella, consultant en développement d'entreprise et animateur de l'association *Gens d'affaires dans la Cité*, travaille sur des projets de retour de compétences au niveau de la diaspora

africaine. Pour lui, la pertinence des partenariats public-privé au niveau des entreprises pourrait venir de l'information et surtout de l'activité de conseil. *Le conseil est cher. Comment aider les entrepreneurs qui n'arrivent pas à en acheter ?*

Le président d'un collectif d'associations de migrants demande *comment un entrepreneur peut-il prendre son dossier pour aller se développer dans une structure informelle face aux difficultés de financement et à la fermeture réglementaire de certains marchés ?*

Pour Michel Levante, de la C.A.D.E., l'entreprise est chez nous une notion parfaitement claire. *En Afrique y a-t-il un progrès entre la situation d'il y a vingt-cinq ans et aujourd'hui ?* Il y a vingt-cinq ans, la corruption existait déjà. Il y avait l'entreprise lignagère ou familiale. Cela continue-t-il ? *Ne faut-il pas réserver le concept d'entreprise aux entreprises d'Etat, aux grandes entreprises privées, à des P.M.E. très privilégiées dans certains secteurs ? Pour le reste ne faut-il pas chercher les conditions d'émergence à terme d'activités qui prendraient des formes d'entreprises formelles ?*

Henri-Bernard Solignac-Lecomte, au sujet des progrès éventuels depuis vingt-cinq ans, indique qu'il y a partout des « success stories » (au Sénégal dans les télécoms, au Kenya dans les fleurs) mais il n'y a pas de masse critique. Il n'y a pas de tissus industriels sauf en Afrique australe ou au Kenya. Dans la mise en valeur des ressources naturelles, où l'Afrique a un avantage économique, il y a un potentiel inexploité en matière de création d'emplois et de valeur ajoutée.

La taxe sur le succès au niveau de la famille existe certainement toujours mais les entrepreneurs parlent beaucoup de la prédation au niveau politique, des institutions centrales aux municipalités. Sur l'accompagnement des entrepreneurs, le Centre de développement de l'entreprise à Bruxelles a connu quelques succès mais on n'arrive pas, au niveau national, à une masse critique qui indique un progrès dans la création d'entreprises. Pour Patrick Sevaistre, la P.M.E. africaine existe (par exemple au Cameroun) et des organismes comme l'O.N.U.D.I. montent des compagnonnages avec ces entreprises. Cela existe beaucoup dans le monde anglophone.

Pierre Croze

Les relations commerciales Sud-Sud

Le 13 septembre 2006 le premier ministre indien Manmohan Singh et les présidents Thabo Mbeki (Afrique du Sud) et Luiz Inácio Lula da Silva (Brésil), se sont rencontrés à Brasilia pour la première réunion tripartite de l'IBAS (forum de dialogue Inde - Brésil - Afrique du Sud).

Ils ont, en ouverture de leur rencontre, affirmé l'importance de leur poids diplomatique. « Nous sommes des sociétés pluralistes... les plus grandes démocraties, chacune sur son continent ou sous-continent et ces valeurs nous unissent » a estimé le chef du gouvernement indien. Forts de cette union, ils veulent devenir des acteurs incontournables de la politique internationale.

En matière économique les trois pays ont signé plusieurs accords concernant le pétrole, le gaz et les bio-carburants. Le Brésil propose d'intégrer l'Afrique du Sud et l'Inde dans la chaîne de l'éthanol, depuis la canne à sucre, la transformation de la mélasse en carburant, jusqu'à la fabrication de moteurs adaptés, dits moteurs flex, fonctionnant indifféremment à l'éthanol ou à l'essence. Le forum Ibas domine d'autres technologies de l'énergie : gazéification du charbon pour l'Afrique du Sud, énergie éolienne et solaire pour l'Inde.

Les trois partenaires ont l'intention de porter leur commerce trilatéral de 8 à 10 milliards de dollars. Pour les négociations internationales comme celles du cycle de Doha dans le cadre de l'OMC, ils ont besoin de s'assurer des appuis face aux pays du Nord. Aussi négocient-ils des accords de libre échange d'une part avec le Mercosur qui regroupe les 5 principaux pays d'Amérique latine, d'autre part avec l'Union douanière d'Afrique australe (5 pays aussi). Pour l'Inde, en Asie, la situation est moins propice, compte tenu du poids de la Chine et de la spécificité de l'Asean qui rassemble les Etats continentaux et insulaires du Sud Est du continent.

Le commerce Afrique-Asie

Les exportations africaines vers l'Asie ont triplé en cinq ans de 2000 à 2005 et représentent maintenant 27% du total exporté, mais seulement 1,6% des importations asiatiques. Les Etats Unis reçoivent 29% contre 32% en

2000, tandis que l'Europe est passée de 48% à 32%.

Selon la Banque Mondiale, les deux continents seraient assez complémentaires. La forte croissance asiatique, et notamment chinoise, a besoin de matières premières et de pétrole, mais aussi de produits semi-manufacturés à forte concentration de main d'oeuvre. Le secteur primaire représente encore 85% des exportations africaines, mais commencent à apparaître des produits transformés pour la fabrication de biens industriels dans le textile et pour l'alimentation.

Quant aux investissements directs étrangers (IDE), qui restent faibles en Afrique, ceux d'Asie s'orientent majoritairement vers les activités extractives et les investissements chinois vont, majoritairement aussi, au Soudan ; ce qui explique la position de la République populaire à propos, du Darfour.

Selon *Marchés Tropicaux*, « on peut voir dans cette évolution un signe de l'entrée de l'Afrique sur le marché mondial. Elle découvre une autre conception des affaires, sans le paternalisme européen, sans l'arrogance américaine, mais avec le réalisme commercial asiatique. Il y a moins de garde-fous... »

Les investissements chinois

Les apports chinois de capitaux sont très diversifiés et souvent sous forme de prêts. C'est là que le FMI s'inquiète. A son assemblée générale tenue en septembre à Singapour, il a de nouveau manifesté cette inquiétude de voir les pays africains, dont la dette a été annulée ou allégée, s'endetter par une autre voie. La Chine a riposté dès le 21 septembre. « On a l'impression que la pauvreté dans ces pays est causée par la Chine » a déclaré le porte-parole du ministre des affaires étrangères, ajoutant que « la clé est de s'assurer que ces prêts permettent la croissance économique ». En fait ils sont souvent remboursés en fournitures de produits minéraux, de pétrole ou d'autres biens.

La prospection pétrolière est parfois dangereuse pour l'environnement, si la nature des opérations et leur impact ne sont pas bien déterminés dans le permis d'exploration. Ainsi la Sinopec a du stopper fin septembre des travaux de recherche très avancés dans le parc national de Loango, site classé. Les pro-

jets, beaucoup plus importants pour la mise en exploitation du gisement de fer de Bélinga, également chinois, risquent de créer les mêmes problèmes.

Ailleurs, en Zambie, on reproche aux Chinois de concurrencer les petits commerçants locaux avec leurs produits bon marché. Ils sont quand même le troisième investisseur derrière l'Afrique du Sud et la Grande Bretagne. Mais cette présence controversée a été un sujet de la campagne électorale pour l'élection présidentielle, l'opposition accusant la Chine de soutenir le président sortant, qui a d'ailleurs été réélu.

En Afrique du Sud elle a provoqué un conflit entre le gouvernement et le Banque centrale. Son gouverneur considère les quotas prévus sur les importations de textiles chinois en 2007 comme illogiques, sans aucun sens économique dans une période où l'Afrique du Sud se rapproche des pays émergents d'Asie et d'Amérique latine (voir IBAS).

Heureusement de nombreux accords ne suscitent pas de telles difficultés. Au Zimbabwe, des voitures chinoises vont arriver sur le marché : berlines, pick-ups, 4x4 en version essence ou diesel, payables en dollars zimbabwéens. Les chemins de fer de leur côté, vont être modernisés avec du matériel chinois : huit rames de trains et 64 voitures de passagers pour les transports interurbains.

Au Nigéria la plus grande usine d'éthanol du continent (coût estimé : 2,3 milliards de dollars) serait, au moins partiellement financée par la banque chinoise Eximbank. Les travaux devraient commencer à la fin de l'année. Chacun des 16 Etats régionaux du nord Nigéria s'engage à consacrer au moins 200 hectares à la canne à sucre. Des ingénieurs brésiliens, associés à cette construction, apporteraient leur technicité.

D'autres exemples d'investissement pourraient être cités. L'Inde aussi en réalise quelques uns. Pour l'Afrique noire c'est une forme d'accès à la mondialisation, hors des schémas occidentaux.

Robert GINESY

NDLR. L'essentiel des informations utilisées dans cette page est puisé dans l'hebdomadaire « Marchés Tropicaux & Méditerranéens ».

L'entreprise contre la pauvreté

Paru aux éditions Autrement dans la collection Frontières, le livre de Jacques Baratier « l'entreprise contre la pauvreté » sous-titré « la dernière chance du libéralisme » tranche sur les publications récentes relatives à l'évolution de nos sociétés par la liberté de ton et l'originalité de l'approche. Il émane d'un chef d'entreprise marqué à la fois par ses années de jeunesse qui se confondent avec sa lutte contre le nazisme et par son activité de chef d'entreprise pour qui le couple action-réalisation prime sur tout choix idéologique et engendre des propositions réalistes.

La démarche de Jacques Baratier est celle d'un homme d'action qui, après une vie bien remplie de chef d'entreprise, s'interroge sur les dérives du libéralisme, les impasses auxquelles elles mènent et dégage, en conséquence, des orientations possibles à la lumière de son expérience des douze dernières années au service du développement des pays pauvres du Sud.

Deux idées force président à la réflexion de l'auteur : la lutte contre les inégalités est le problème majeur de nos sociétés au Nord comme au Sud d'une part ; la lutte contre la pauvreté ne peut être engagée avec des chances de réussite qu'en recourant à l'entreprise dont la raison d'être est bien la création de richesses d'autre part.

Jacques Baratier développe sa pensée en deux temps. Tout d'abord il balaie l'évolution du modèle libéral qui a inspiré notre développement économique depuis ses fondements théoriques au XVIII^e siècle jusqu'aux pratiques actuelles de l'ultra-libéralisme dont il dénonce les dérives en termes aussi bien d'accroissement des inégalités que de prédominance du court terme sur le long terme qui va de pair avec celle des financiers sur les industriels. A la concurrence sauvage qui conduit à la concentration et à la

dévalorisation du travail, il oppose l'esprit de concertation et la volonté de développer les complémentarités économiques « l'économie n'est pas la guerre ». Dans un deuxième temps il formule des propositions pratiques.

De cette analyse, Jacques Baratier tire deux conclusions, l'une sur les besoins de régulation et de médiation du système libéral et sur son adaptation nécessaire aux exigences d'une mondialisation repensée au bénéfice de toutes les composantes de la communauté internationale, l'autre sur l'impératif de préserver et promouvoir une culture d'entreprise sans laquelle il n'y a pas de création de richesses.

A ce stade de sa réflexion, l'auteur, manifestement habité par l'angoisse dans laquelle le plonge l'évolution pernicieuse de l'économie de marché, s'appuie sur les initiatives qu'il a prises, la retraite venue, dans le domaine de l'aide au développement et ouvre la perspective de la croissance des pays pauvres du Sud comme nouvelle frontière pour les économies du Nord à la recherche d'un second souffle.

C'est là, sans aucun doute, l'apport le plus original de Jacques Baratier. Partant du constat des échecs de l'aide au développement dont il détaille les multiples causes, il dit sa conviction - acquise dans sa confrontation avec les réalités dans

7 pays - que le recours à l'entreprise et aux ressorts de l'économie de marché est de nature à créer de la richesse et donc à enclencher les mécanismes de l'accumulation et du développement.

L'aventure qu'ont été la création d'Agricongo à Brazzaville et, pour étendre son action, celle d'Agrisud lui a permis, malgré les perplexités et parfois l'hostilité des organes d'aide classiques, de faire la preuve qu'en s'adressant aux besoins prioritaires de la population et en faisant naître et en appuyant des micro-entreprises sur les plans techniques et de gestion - dans des conditions très humaines mais aussi très professionnelles - on pouvait créer simultanément des produits en rapport avec la demande et les revenus qui solvabilisent cette dernière.

Le livre de Jacques Baratier est un acte de foi dans la valeur de l'entreprise comme moteur du développement. Il se fonde sur une expérience réussie qui était ses idées. C'est aussi un cri d'alarme en même temps qu'un appel à la société civile et au monde des entreprises pour s'engager dans la voie ouverte, en développer les potentialités et créer les conditions d'une politique de coopération plus réaliste. C'est enfin un signal d'espoir pour les nouvelles générations à la recherche de plus de justice et d'efficacité.

Jean-Loïc Baudet

Abonnement à *La Lettre de la CADE* :

Nom Prénom

Adresse

.....

Code postal Ville

Abonnement seul : 30 euros, - étudiants : 8 euros, - entreprises, collectivités locales : 150 euros. Adhésion individuelle à l'Association, comprenant l'abonnement : 45 euros. Paiement par chèque à l'ordre de la CADE.

Le Cinquantenaire du premier congrès des écrivains et artistes noirs à Paris de 1956

Il est devenu une lapalissade de dire que Paris est un lieu de bouillonnement culturel intense. Il était donc naturel que s'y commémorent les cinquante années d'un moment de l'histoire. Le cinquantenaire du premier congrès des écrivains et artistes noirs s'est tenu à la Sorbonne et à l'UNESCO du 19 au 22 septembre dernier. Il a été organisé sous le haut patronage, entre autres, d'Aimé Césaire, écrivain, chantre de la Négritude, et de Wole Soyinka, prix Nobel de littérature et président de la Communauté Africaine de Culture. Qualifié de « Bandoeng culturel (1) », initié par Alioune Diop, L. S. Senghor, Aimé Césaire et organisé à Paris, la rencontre de 1956 avait marqué une étape importante dans l'histoire du monde Noir contemporain.

Le premier congrès s'inscrivait dans la lignée des rencontres panafricanistes organisées au début du XX^e siècle dans les grandes villes occidentales. Mais les réunions de l'amphithéâtre Descartes de la Sorbonne auront le retentissement le plus grand. La deuxième édition du congrès se tiendra à Rome en 1959 et précèdera d'autres événements tels les Festivals des arts nègres de Dakar (1966) et de Lagos (1977).

Le Congrès de 1956 est une des nombreuses mais illustres réalisations de *Présence Africaine*, revue et maison d'édition cofondée en 1947 par Alioune Diop. Ce personnage historique va se révéler comme la cheville ouvrière du rendez-vous de 1956. Ce sont en effet ses exceptionnels talents d'organisateur et de diplomate qui ont assuré au premier congrès l'impact qu'il a eu et continue d'avoir.

Il avait réuni une centaine d'éminents intellectuels noirs venus des quatre coins du monde. Toutes ces illustres personnalités s'étaient réunies à Paris pour défendre l'idée d'une civilisation nègre. Il s'en était suivi un débat houleux sur « la crise de la culture négro-africaine (2) » avec des clivages constitués que seule, plus que les autres, la

figure d'Alioune Diop, légitimement omniprésente lors de la commémoration, transcendait. Seul l'intellectuel sénégalais avait pu rasséréner les esprits pour permettre à la rencontre d'atteindre son objectif (3).

Le congrès de la Sorbonne ne manquera pas de relais de renom dans le monde occidental. Si l'on peut citer, entre autres, André Gide, Jean-Paul Sartre ou Albert Camus comme acteurs, il faut ajouter ceux qui accorderont leur sympathie à l'évènement comme Roger Bastide, Michel Leiris ou George Padmore. Pablo Picasso apportera sa symbolique mais non moins importante contribution en dessinant le portrait d'un homme noir, utilisé comme affiche officielle, en 1956 et en 2006.

Un demi siècle après, le moment était donc venu de revisiter cet héritage culturel, son apport à la pensée contemporaine de manière générale, mais aussi son impact sur l'évolution politique - la décolonisation et la démocratie - et sur bien d'autres domaines dont la culture. Cependant, ce retour cinquante années en arrière se voulait méthodique. Seule l'actualité des problèmes et des débats de 1956 rendait indispensable cette rapide exploration. Car en 2006, plus qu'avant, se posent avec acuité les questions de l'identité, de la race, de la dynamique des cultures et des religions, de l'économie et de la gouvernance. Ces interrogations appellent donc à nourrir une réflexion prospective sur ces enjeux, le futur des sociétés du monde noir et du monde, les défis de demain pour les cultures et les diasporas africaines, la place et le rôle des femmes, sans oublier la jeunesse africaine.

Se voulant commémorative, la rencontre de 2006 n'a pas fait beaucoup de place aux véritables débats de fond sur les différentes thématiques abordées. L'on aurait souhaité mettre à l'actif de ce cinquantenaire une mobilisation suffisante de la jeunesse. Faiblement représentée, elle s'est

cependant revendiquée comme véritable acteur, non du futur comme le souhaitent ses aînés, mais comme une véritable force pensante et agissante du présent.

Une motion de soutien pour les populations sinistrées du Darfur a été signée et jointe à la Déclaration de Paris. Cette dernière, acte final du Cinquantenaire, a fait l'objet de nombreux amendements, traduction de la forte demande en occasions de débattre sur l'état du monde noir à l'ère de la mondialisation.

Lysias Ogolong

Ce congrès international de 1956 était organisé par Alioune Diop qui avait réussi à réunir autour de lui les auteurs africains résidant à Paris et à publier leurs œuvres ; ceci grâce à la maison d'édition *Présence Africaine* qu'il avait créée en 1947 avec ses compagnons et Christiane Diop son épouse. La Cade a rencontré cette dernière et lui a posé quelques questions.

Le Congrès international des écrivains et artistes noirs fut une réunion décisive d'auteurs et artistes noirs, venus pour la première fois discuter ensemble de l'influence, de l'héritage et de l'avenir, au plan mondial, de la production culturelle et artistique noire, de la présence noire dans le monde.

Cade : Parmi ces thèmes, quels furent, Christiane Diop, les principaux sujets abordés ?

C.D. : Le sujet principal était la crise de la culture négro-africaine et il a été beaucoup question de l'identité africaine.

Quels furent le bilan et les suites de ce Congrès ?

La suite de ce colloque a été la programmation du 2^e Congrès des

auteurs et artistes noirs qui s'est tenu à Rome en 1959. Il fut essentiellement politique, à l'approche des indépendances. Il donna également naissance à la Société Africaine de Culture, devenue aujourd'hui, la Communauté Africaine de Culture.

Etes-vous heureuse de la façon dont s'est déroulé le Cinquantenaire, cérémonie d'hommage aux participants du Congrès de 1956 ?

Je suis très satisfaite, maintenant que cette cérémonie est terminée, car nous étions très inquiets devant l'organisation d'une telle manifestation. Aux dires des participants, ce fut une grande réussite. Ils sont venus de tout le monde noir, Afrique, Caraïbes, Océan Indien, Amérique latine et centrale. Cette fois-ci contrairement à 1956, les femmes ont été visibles, elles se sont manifestées ; c'est la marque d'une grande évolution de la société noire en cinquante ans.

Je tiens ici à remercier l'UNESCO, qui nous a aidés sans réserve et sans ingérence. Il y a eu aussi d'autres contributeurs : le Fond japonais de l'UNESCO, le Nigeria (qui nous a offert un buffet digne du Nigeria), Monique Barbier-Mueller collectionneur d'art suisse, Pierre Amrouche, le Sénégal, le Congo Brazza, l'Ile Maurice, l'Institut W.E.B. du Bois.

Et maintenant qu'en attendez-vous ?

J'attends de ce cinquantenaire un suivi des travaux réalisés dans les ateliers : l'identité et les solidarités culturelles, la décolonisation et la démocratie, l'éducation, les jeunes. Il s'est d'ailleurs terminé par la Déclaration de Paris, qui pose des principes d'action et formule des recommandations pour les années à venir.

Denyse de Saivre

1) Voir le préambule du projet de Déclaration de Paris

2) Voir la maquette de présentation du Cinquantenaire sur le site Internet de l'UNESCO (www.unesco.org)

3) *Lumières Noires, un documentaire de Bob Swain diffusé lors du Cinquantenaire*

HOMMAGE A BERNARD MONNIER

La CADE a la tristesse d'avoir perdu Bernard Monnier, décédé le 26 septembre, qui fut un membre fidèle et actif de son conseil d'administration.

Au nom de ses amis de la CADE, je voudrais dire combien est grande notre reconnaissance à Bernard Monnier pour tout ce qu'il nous a apporté au cours des dix années qu'il a données à notre association.

En fait, il les a données à l'Afrique et aux Africains. Il voulait continuer à les servir comme il l'avait fait pendant la plus grande partie de sa vie professionnelle.

Je ne connaissais pas Bernard lorsqu'en 1997 il me proposa ses services. Il avait décidé de quitter son Jura familial où il avait pris sa retraite quelques années auparavant. En se réinstallant à Paris, il voulait se rapprocher de ses filles et être plus à même de se rendre utile.

Je fus évidemment impressionné par sa démarche, car j'avais affaire à un homme qui, à 20 ans, avait participé à la campagne de France et terminé la guerre en Allemagne. Il en avait rapporté une grave blessure et la croix de guerre. Il était aussi un de mes anciens de l'École nationale de la France d'Outre-mer. Rédacteur de l'administration générale, puis administrateur, il avait passé 25 ans au Cameroun. Il y avait exercé les fonctions de magistrat à Maroua, puis de chef de subdivision de Kaele, d'adjoint au chef de région d'Akolononga, enfin de chef de subdivision de Bafoussam. Après son congé spécial et un bref passage à la Caisse d'équipement pour le développement de l'Algérie, puis dans une société pétrolière, il était retourné au Cameroun pour diriger la grande usine textile de la Sicam. Il était fier de ces douze années de chef d'entreprise qui l'avaient amené en Afrique et disait-il, lui avaient beaucoup apporté. Il avait contracté une passion durable pour le coton africain.

Je fus séduit par l'adhésion profonde qu'il donna à la mission que s'était fixée la CADE de faire mieux connaître et comprendre de nos concitoyens l'Afrique et les Africains d'aujourd'hui, si maltraités par le

traitement médiatique de l'actualité. Bernard nous a donné du temps ; il ne manquait aucune de nos réunions ; il ne trouvait aucune tâche indigne de lui ; il accepta d'être le trésorier de la CADE et de l'ONG voisine et amie, Enda Europe. Passionné par l'actualité politique et grand lecteur de journaux, il rédigea le Baromètre de la presse qui paraissait dans la Lettre mensuelle de la CADE.

Bernard dont les fortes convictions impressionnaient car elles s'accompagnaient d'une très grande rigueur intellectuelle et morale et d'une rayonnante bonté, devint très vite l'ami de tous, la référence, le conseiller. Avec lui, nous avons traversé des moments difficiles, affronté quelques conflits, surmonté la lassitude et le découragement. Nous avons doublé le cap des dix ans de la CADE. Je proposerai que lui soient dédiés les actes de la journée du 7 décembre 2005 à laquelle il put assister et qui fut, je crois, une de ses dernières grandes joies.

Nous sommes reconnaissants à son épouse que Bernard ait pu avec sa complicité nous donner autant, car nous savions qu'à côté de la CADE, elle-même et sa grande famille, tenaient la première place dans sa vie.

Au revoir, Bernard.

Michel Levallois

Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE)

Association Loi 1901

Président : Michel Levallois

Vice-Présidents : Raymond Césaire,

Jean Clauzel, Xavier de Franssu, Henri Senghor.

Secrétaire Général : Philippe Mathieu

Trésorier : Pierre Croze

La Lettre de la CADE

Directeur de publication : Michel Levallois

Comité de rédaction : Robert Ginesy,

Michel Levallois, Philippe Mathieu,

Denyse de Saivre, Henri Senghor.

Maquette : Atelier Visconti

La CADE : 5 rue des Immeubles-Industriels,
75011 Paris, France.

Tél. : 01 44 93 87 46 / Fax : 01 44 93 87 50

Courriel : endacade@wanadoo.fr

Web : www.afrique-demain.org

La CADE au 2^e Forum Mondial des Droits de l'Homme (Nantes - Juillet 2006)

Sollicitée par le Ministère des Affaires Etrangères pour aider, dans le cadre de ce Forum, à la conception et à la préparation d'une Table Ronde sur le thème « **Quelle coopération en matière de droits de l'homme en Afrique au sud du Sahara** », la CADE a mobilisé autour de Jean Louis Domergue quelques uns de ses membres, qui ont assisté et pris part au débat. On trouvera ci-après une courte présentation du Forum Mondial, et de la Table Ronde.

Le Forum de Nantes, préparé par un haut comité scientifique avec la participation active de notre collègue Michel Doucin, Ambassadeur de France auprès de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme, et organisé sous l'égide des Pays de la Loire (Région, Conseil général, Nantes Métropole) s'est déroulé du 10 au 14 Juillet 2006.

Il a réuni autour de séances plénières, d'une quarantaine de tables rondes et de diverses manifestations, quelques milliers de personnes sensibilisées et militantes de tous horizons. Les trois thèmes majeurs, « Discriminations dans le contextes de diversité des cultures », « Globalisation économique et droits de l'homme », « Responsabilités des différents acteurs, mise en œuvre », ont été introduits et traités par près de 200 intervenants et ont donné lieu à des rencontres, dialogues, et débats très vivants (1).

En dehors de l'impact même de ces échanges, une résolution importante a été adoptée à Nantes, et doit être entérinée en décembre, celle de la création d'un Secrétariat Mondial aux droits de l'homme, instance indépendante des institutions inter-étatiques (on sait que ces structures ont été amenées encore récemment à couvrir des pratiques inacceptables d'Etats).

La **Table Ronde** « *Quelle coopération en matière de droits de l'homme* » était organisée par le Ministère des Affaires Etrangères avec le concours de la Cade, de la Fédération Internationale des Droits de l'homme (FIDH) et de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Elle a eu lieu à peu près à mi-parcours du Forum, et a été assez fortement suivie, notamment par des participants africains.

Présidée par Stéphane Hessel et introduite par Hervé Magro, (Ministère des Affaires Etrangères), elle a vu se succéder au cours de la

première partie, « *Contenu et priorités des droits de l'homme en Afrique* », un représentant de l'OIE, (Xavier Michel), de la Commission des Droits de l'Homme à Genève (Mme Olatokundé Igué, coordinatrice de l'équipe Afrique), de la FIDH (Sophie Bessis, secrétaire générale adjointe) ; dans la deuxième partie, « *Quels acteurs, comment améliorer la coopération* », un représentant de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, de l'Union Africaine, (Mme Salamata Sawadogo, Présidente), de l'association Afrique du Barreau de Paris (Serge Abessolo, secrétaire général), d'une ONG gambienne, African Center for Democracy and Human Rights Studies (Mme Annah Foster, directrice). La synthèse en a été tirée par l'Ambassadeur pour les Droits de l'Homme, du Ministère des Affaires Etrangères d'Espagne (Mme Silvia Escobar).

Reprendre le déroulement des interventions et débats étant ici hors de question, on en présentera simplement quelques points saillants. En remarque liminaire il faut dorénavant user en français du terme « droits humains », afin de sortir de vieilles discriminations de genre (Sophie Bessis).

Au plan des contenus, les DH (droits humains, ou de l'homme) forment un « tout ». Ils sont indivisibles et couvrent autant l'économique, le social que le politique.

En Afrique on note d'une part un progrès de l'état de droit, et en même temps une aggravation des DH, notamment avec les situations de conflit.

Le Haut Commissariat (Mme Olatokundé Igué) estime qu'on est dans une période de transition, où on passe d'une phase d'établissement de normes à celle de mise en œuvre de ces normes.

Il y a trois types de violations, qui commandent une lutte multiforme (Sophie Bessis) : celles qui relèvent d'une faible ou fausse démocratie (fictions électorales, atteintes à la liberté de la presse, menaces à l'encontre des défenseurs des DH, pratiques courantes de torture...) ; celles qui surviennent lors des conflits, et qui sont les plus massives, avec des centaines de milliers de victimes (l'indifférence, l'inaction de la communauté internationale sont insoutenables) ; celles qui touchent systématiquement des catégories de personnes précises : femmes, groupes ethniques, migrants...

Mais une telle « culture » des DH n'est que peu partagée en Afrique, pas même par les élites (Serge Abessolo) : il faut former aux DH, des universités aux magistrats, de l'école aux médias...

La responsabilité de leur défense et de la lutte incombe à tout le monde.

D'abord aux gouvernements. Le nôtre tente de faire des DH une composante de la coopération (Hervé Magro).

Mais les modalités pour tenter de mieux les faire accepter par les gouvernements peu respectueux, est restée hors des débats.

Une des missions principales est aujourd'hui de forcer les Etats à s'occuper des victimes. Et le principal défi est de faire perdurer les mécanismes de protection des DH qu'il met en place en Afrique (Mme Igué). Pour la Commission Africaine des DH (Mme Salamata Sawadogo) la mission est précisément double : promouvoir les DH en assistant les Etats à promulguer des textes ; les protéger en établissant les faits et les portant en justice (une nouvelle cour a été créée, plus accessible, avec des instances régionales (CEDEAO) ; point discuté : le nouveau tribunal n'apporterait rien, seuls les cas médiatiques seront traités, et les violations ordinaires négligées (Serge Abessolo).

Tous les intervenants en viennent à un moment ou à un autre à l'importance des ONG (l'exemple de la Gambie est édifiant, où le Gouvernement commence à être sensible aux discours de l'ONG fondée en 1989-Annah Foster). Celles-ci sont dans la société civile les premiers acteurs, mais il ne faut pas oublier les professionnels, journalistes, juristes, politiques...

Il faut les encourager, leur faire rechercher le dialogue avec le Pouvoir, multiplier les échanges et synergies. Mais les moyens sont faibles, et il convient de se méfier des « fausses » ONG (GONGOs, governmental non-governmental organisations, en anglais, ONGOGOs, organisations non gouvernementales sous obédience du gouvernement, en français ?).

Singulier défi que de continuer à faire reposer l'observance des DH et leur défense sur les organisations du peuple, et non sur leurs élus !

Michel Levante

1) *Le Programme détaillé est disponible, et un compte rendu officiel attendu.*

Transfert des restes mortels de Pierre Savorgnan de Brazza et de sa famille à Brazzaville

En répondant au souhait formulé par le célèbre explorateur à sa mort à Dakar en 1905, puis par sa famille, le Président Sassou Nguesso est allé à contre courant d'une opinion qui, en France surtout, juge souvent à l'aune de la critique et de la repentance les relations franco africaines.

Brazzaville, qui n'a jamais renié le nom de son fondateur et qui garde très présente au détour de ses avenues le souvenir de la France libre, abrite désormais à côté de sa mairie, un élégant mausolée circulaire de marbre gris et blanc, œuvre d'un architecte congolais, Eugène Okoko, et point focal de la Fondation Pierre Savorgnan de Brazza. Celle-ci, présidée par le Ministre d'Etat Aimé-Emmanuel Yoka, doit construire par la suite, dans le même espace prestigieux, musée, centre de conférences et bibliothèque. Cette initiative, conjointement lancée avec le Président Bongo et à la laquelle la France a évidemment contribué - le Président Chirac avait posé la première pierre en février 2005 - a été saluée avec respect par les pays voisins.

On retiendra le caractère émouvant de ce transfert qui, réalisé par avion à partir d'Alger où Savorgnan était inhumé, a remonté l'Ogoué sur les traces de l'explorateur, pour arriver à Franceville et Brazzaville tandis que le roi Nguépio, actuel Makoko des Tékés, descendait de son village de Mbé pour retrouver les descendants italiens et français de la famille de l'explorateur.

Les discours et animations qui se sont succédés les 2 et 3 octobre, ont retracé les différentes facettes de la personnalité exceptionnelle de l'explorateur. Aristocrate italien formé en France à l'Ecole Navale, passionné de découverte et de contacts humains, Pierre Savorgnan de Brazza, sorte de moine laïc, a consacré son énergie, sa fortune, son talent, notamment médiatique, pour un pays et un peuple qui l'avaient adopté. La ville de Brazzaville, qui reste encore physiquement marquée par les violences de 1997, mais a repris son activité bon enfant, a été décorée de la Légion d'honneur par M Douste-Blazy qui représentait la France à ces cérémonies.

Puissent ces nouveaux symboles auxquels les Congolais se montrent très attachés, contribuer à forger l'avenir de paix et de prospérité souhaité pour leur Nation.

Raymond Césaire.

Voir le très remarquable site :
www.brazzaville-adiac.com

A LIRE

L'Afrique d'Hélène d'Almeida Topor, collection « Idées reçues »,
Le cavalier bleu éd.

Dans ce petit ouvrage de 128 pages, l'auteur qui est une spécialiste de l'histoire de l'Afrique, répond à quelques questions dérangementes : La colonisation a-t-elle fait entrer l'Afrique dans la modernité ? L'Afrique est-elle le continent de tous les malheurs ? Un continent à la marge du monde ? Voilà une excellente introduction à *L'Afrique des idées reçues* coordonné par Georges Courade et paru chez Karthala. ML

Histoire de l'Islam et des musulmans en France du Moyen- âge à nos jours

sous la direction de Mohammed
Arkoun, 2006, Albin Michel éd.

Sénoufo du Mali, Kéné Dougou terre de lumière par Roland COLIN (*)

Les auteurs de ce magnifique recueil de photographies de Renée Colin-Nogues remercient particulièrement, pour leur solidarité sans faille, Christiane DIOP, directrice de « Présence Africaine », Christian VALENTIN du Haut Conseil de la Francophonie, Malik MBAYE de l'UNESCO, Babakar SALL de l'EHESS et les amis sénoufo Ntio COULIBALY de l'association « Kéné Dougou », Augustin CURE, Jean-Yves KAMANA-TRAORE fidèles soutiens tout au long du chemin de la mémoire partagée.

L'ouvrage a pris place dans le cadre de l'exposition « Sénoufo du Mali, Kéné Dougou terre de lumière », photographies de Renée Colin-Nogues dans les années 1950, réalisée au Musée national du Mali à Bamako en 2006, avec le concours de l'Ambassade de France au Mali, Service de coopération et d'Action Culturelle.

Un très bel hommage lui est rendu ici par son mari et ses enfants.

*) Photographies de Renée Colin-Nogues, préface de Adame Ba Konaré, textes de Moussa Sow et Roland Colin, traduction de Gaël de Courcy-Ireland. D.S.

ANNONCES

Migrations et développement : des avantages partagés ? :

4^e Conférence Agence Française de Développement (AFD) et European Development Research network (EUDN). Paris, 8 novembre 2006, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, Centre Pierre Mendès France, 139 rue de Bercy, 75012 Paris.

Conférence **La tragédie du Darfour** par Rony BRAUMAN, Directeur de recherche, Fondation Médecins sans frontières, jeudi 26 octobre 2006, 18h - 19h30, salle de conférences, 27 rue de la Procession, 75015, Paris

AGENDA DE LA CADE

Prochaines rencontres débats

Mercredi 15 novembre 2006, 18h :

« *L'entreprise en Afrique :
mission impossible ?* »,

deuxième volet du cycle sur l'entreprise en Afrique. Conseil Régional de la Région Île de France, salle Delouvrier, 65 rue de Babylone, Paris 7^e.

Mercredi 13 décembre 2006, 18h :

« *Les jeunes Africains des banlieues
en France* »,

première rencontre d'un cycle sur *L'Afrique des jeunes* qui se déroulera tout au long du premier semestre 2007.

Journée

« Europe-Afrique(s), demain »

Jeudi 9 novembre 2006, 8h30-18h

**Conseil Régional d'Île de France,
salle Delouvrier
(Inscription obligatoire)**

Cette journée, co-organisée avec ARRI propose un débat sur les visions que l'on peut avoir du devenir de l'Afrique, de sa cohésion, et de ses relations avec l'Europe.